

Prise de position des élus FSU des conseils de l'Université Paris sud Commission finance du 22 janvier 2013

Les élus FSU approuvent que le conseil d'administration ait voté un budget primitif qui comportait, au moins, une continuité dans les moyens disponibles mais déplorent sa remise en cause par le rectorat.

Dans un contexte de mise en place de gestion de compétences supplémentaires, ainsi que de structures et de modalités nouvelles qui génèrent de nouveaux besoins, une telle politique de réduction des budgets a priori ne peut qu'induire des effets délétères sur l'Université.

Dans les six derniers mois, sont à déplorer des exemples d'effets destructeurs de cette politique sur les activités de recherche et pédagogiques et sur le fonctionnement des services. Il est du devoir des instances collégiales de l'Université avec ses composantes de tout faire pour les mettre en évidence et surtout les prévenir.

Qui peut encore admettre que des économies soient possibles alors que nous gérons la misère, que nos capacités de fonctionnement sont sans cesse en difficulté, que les personnels souffrent de surcharge de travail. Il existe un seuil au-delà duquel il faut savoir dire « stop » à la tutelle.

Le passage aux RCE a abouti à l'inclusion de la masse salariale dans le budget de l'Université, évoluant ainsi de 110 à 400 M€. Ceci devait générer de nouvelles capacités d'action. En réalité, le ministère ne prend que partiellement en compte l'augmentation des cotisations retraites (qui augmentent de 8.2%, 5.7M€, cette année) ou le coût du vieillissement des personnels dans la masse salariale (GVT).

Ainsi, une augmentation globale du budget peut, en réalité, cacher une diminution de la partie hors masse salariale ou de la capacité à renouveler les emplois. Pour cette année, il semble en particulier que le GVT contribue à creuser un trou de l'ordre 2M€ qui n'est pas pris en compte dans la dotation annoncée par le rectorat.

Cette somme manquante représente moins d'un pour cent de la masse salariale, mais c'est aussi de l'ordre du renouvellement annuel des emplois (1/42) ce qui induit des effets non négligeables.

Le problème posé par le transfert mal conçu de la masse salariale de l'Etat vers les Universités a été reconnu au cours des « assises de la recherche » et dans le rapport « Le Deaut ». Par conséquent les élus FSU ne peuvent se résigner à entériner un fonctionnement pervers dans les choix budgétaires qui conduira mécaniquement à des suppressions de poste.

Ils appellent les structures collégiales de l'université et tous les collègues à défendre l'avenir de l'Université Paris sud. Il faut cesser immédiatement de mettre en péril nos équipes et surtout la carrière des plus jeunes, par l'application de politiques arbitraires et fluctuantes, guidées par la seule recherche d'économies de bout de chandelle. Au moment où se construit l'Université Paris-Saclay qui regroupera notre établissement et des écoles, le futur de notre Université ne doit pas être appréhendé dans une optique de déclin inexorable: soyons cohérents avec les ambitions déclarées, pour l'enjeu que représente l'Université dans la formation pour tous et la recherche publique pour le futur de notre société.

Nous faisons et ferons encore des efforts, mais la limite est atteinte et la tutelle doit augmenter la dotation.